

Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme

Bulletin ESTIVAL

Saison 2024-2025



Introduction

Bonjour à vous tous athlètes, éducateurs, entraîneurs, officiels ou dirigeants

Ce bulletin estival 2024-2025 rassemble tous les éléments qui permettront à chacun, athlète, entraîneur, officiel ou dirigeant de bien préparer ses objectifs de la saison.

Vous y trouverez les informations et les règlements des compétitions départementales.

Athlètes hors ligue :

Les athlètes des catégories de Cadets à Masters non licenciés en Ligue de Bretagne peuvent participer à toutes les compétitions sous condition d'avoir réglé **des frais d'inscriptions des 10,00€**, et ce en amont de la compétition l'engagement du ou des athlètes souhaitant participer (Frais par athlète par compétition)

Contactez le CDA35 pour demande d'engagement.

Les membres de la Commission Sportive et Organisation vous souhaitent à tous une bonne lecture et une excellente saison estivale.

Serge FOURREAU

Président de la CSO 35

Toutes les infos :

- CDA 35 : <http://athle35.athle.org>
- LBA : <http://www.bretagneathletisme.com>
- Interrégion : <http://inter-bretagne-normandie.athle.com>



PARTICIPATION

Athlètes scolaires UGSEL & UNSS

UGSEL *Les athlètes U14 et U16, titulaires uniquement d'une licence scolaire UGSEL, **peuvent participer aux compétitions individuelles**, dans le cadre des conventions signées entre la FFA et les Fédérations Scolaires, **sous réserve de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale ou, à défaut, de la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition.***

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font en envoyant le formulaire **Licences UGSEL** dûment rempli, accompagné du (des) questionnaires de santé OU certificats médicaux de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, UNIQUEMENT par mail à athle35@wanadoo.fr

UNSS *L'UNSS n'assure pas la prise en charge assurantielle, via son contrat national, en cas d'accident éventuel, dès lors qu'un tel accident surviendrait lors d'une rencontre qui n'est pas organisée par l'UNSS.
Par conséquent, un participant, quelle que soient sa catégorie d'âge et le niveau de la rencontre, ne peut plus se prévaloir de sa licence scolaire UNSS pour participer à l'une de nos compétitions fédérales*

Comment s'inscrire ?

Pas d'inscription possible pour les athlètes licenciés auprès de l'UNSS sur nos compétitions

Finale Challenge Mario Gatti



Dim. 20 avr. 2025

Redon - Stade Municipal

Support des Championnats Départementaux de la spécialité à partir de U14

COURSES	Horaire
2km BEF - BEM	10h30
10km JUF - JUM	11h00
20km ES-SE-MA	11h00
3km MIF - MIM	13h20
3km Open TCF	13h20
5km CAF - CAM	13h50
5km Open TCM	13h50
Animation PO	14h30

Informations :

Récompenses:

Récompenses pour les U14, U16, U18 et U20 uniquement.

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme (www.bretagneathle.com), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 17 avril à 12h00**.

[Informations complémentaires ICI](#)

Championnats Départementaux Epreuves Combinées



26 & 27 avr. 2025

Dinan (22) - Stade Maurice Benoist

Ouvert aux athlètes brétilliens à partir de U16 uniquement

Championnat départemental d'Epreuves combinées
Dinan le 26 & 27 avril 2025

Pour des raisons majeures l'horaire de cette compétition peut être modifié

Samedi 26 avril 2025

Courses	Horaires	Long	Haut	Perche	Poids	Jav	Disque
100 m CJESVH	13 h 00						
100 haies CJESVF	13 h 15						
100 haies MIH	13 h 20						
80 haies MIF	13 h 30						
50 haies BH 0,65	13 h 40						
50 haies BF 0,65	13 h 45	CJSEVH			MIH		
	14 H 15		CJESVF			BEF	BEH
	14 H 40				MIF		
	15 h 15		BEF				
	15 H 30			MIH	CJESVH		
	16 H 00		BEH				
	16 H 30	MIF					
	17 H 15		CJESVH				
	17 H 30				CJESVF	MIH	
1000 m BEF	17 H 45						
100 m MF	18 H 00						
1000 m BEH	18 H 15						
200 m CJESVF	18 H 25						
400 m CJESVH	19 H 15						

Championnats Départementaux Epreuves Combinées



26 & 27 avr. 2025

Dinan (22) - Stade Maurice Benoist

Ouvert aux athlètes brétiliens à partir de U16 uniquement

Dimanche 27 avril 2025

Courses	Horaires	Long	Haut	Perche	Poids	Jav	Disque
110 haies CJESVH	10 H 30	CJESVF	MIF				
100 m MH	11 H 00						CJESVH
	11 H 30		MIH			CJESVF	
	12 H 15			CJESVH			
	12 H 30					MIF	MH
1000 m MF	13 H 25						
1000 m MH	13 H 30						
800 m CJESVF	13 H 40						
	14 H 00					CJESVH	
1500 m CJESVH	15 H 30						

Inscriptions jusqu'au mercredi 23 avril 2025 minuit

AUCUNE MODIFICATION A PARTIR DU VENDREDI 25 avril 2025 - 12 H 00

Toute modification le jour de l'épreuve sera facturée 5 €

Nombre de juges à fournir en fonction du nombre d'engagés

Les juges doivent être inscrits pour le mercredi 23 avril 2025 minuit pour être pris en compte.

(pénalité de 25 € par juge manquant)

2 à 4 athlètes :	2 juges (dont au moins 1 officiel)
5 à 9 athlètes :	3 juges (dont au moins 2 officiels)
10 à 14 athlètes :	4 juges (dont au moins 3 officiels)
15 à 19 athlètes :	5 juges (dont au moins 3 officiels)
20 à 24 athlètes :	6 juges (dont au moins 4 officiels)
25 à 29 athlètes :	7 juges (dont au moins 5 officiels)
30 à 34 athlètes :	8 juges (dont au moins 6 officiels)
35 à 40 athlètes :	9 juges (dont au moins 7 officiels)
Plus de 40 athlètes :	10 juges (dont au moins 8 officiels)

Championnats Départementaux

Epreuves

Combinées

Dinan (22) - Stade Maurice Benoist



26 & 27 avr. 2025

Informations :

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité d'Athlétisme des Côtes d'Armor (athle22.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Mercredi 23 avril à Minuit.**

Aucune inscription sur place !

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant indiqué à la suite des horaires ci-dessus. Merci de respecter cette mesure demandé par le Comité d'Athlétisme des Côtes d'Armor.

Sans juges, pas de compétitions !

Interclubs 1er tour

Rennes - Stade Courtemanche



Dim. 4 mai 2025

Composition des Poules :

NATIONALE	REGIONALE
Haute Bretagne Athlétisme Elite 1	Bruz Athlétisme
Stade Rennais Athlétisme N1A	EA Pays de Brocéliande Rég.
CJF Saint Malo N1B	E.A.C. Rég.
Athletic Club Breillien N2	Athlé Pays de Fougères Rég.
Haute Bretagne Athlétisme N2	Ouest Athlétisme 35
Stade Rennais Athlétisme N2	US Liffré
EA Pays de Brocéliande N2	Athletic Club Bréillien Rég.
E.A.C. N2	CJF Saint Malo Rég.
Haute Bretagne Athlétisme N3	Athelic Pont Réan Guichen
CPB Rennes N3	
Athlé Pays de Fougères N3	
Athlé Pays de Redon N3	

Informations :

Nationale 2, Nationale 3 et Régionale

A la suite de l'expérimentation en 2024 concernant la hauteur des haies et le poids des engins par catégorie, la CSO Régionale décide : "au 1^{er} tour des interclubs pour toutes les divisions et au 2^{ème} tour pour le match de classement de Nationale 2 et pour toutes les autres divisions régionales (N3, Reg et promo), les cadet(te)s et juniors pourront choisir de franchir les haies de leur catégorie (sauf 400 haies F à 0.76 et H à 0.91) et de lancer les engins de poids de leur catégorie".

Les concours de lancers débuteront avec les engins de masse la plus légère et finiront par les engins de masse la plus élevée.

Dans chaque concours, l'ordre de passage des athlètes, initialement fixé par tirage au sort, sera respecté en fonction de l'engin lancé

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme (www.bretagneathle.com), **avant le Jeudi 1er mai à 12h00.**

Aucune inscription sur place !

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon la réglementation des Interclubs en vigueur.

Règlementation fédérale des Interclubs

Tour printanier Equip'Athlé

Saint-Malo - Stade de Marville



Sam. 10 mai 2025

	9h00	Fin de dépôt des équipes U14 au secrétariat							
	9h30	Réunion du Jury U14							
		CONCOURS							
COURSES	Horaire	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
4 x 60m Mixte BE	10h00								
	10h30	BEF	BEF	BEF	BEF-BEM	BEM	BEM	BEF	BEF
50m BEF	10h45								
50m BEM	11h15								
50m Haies (65) BEF	11h45								
50m Haies (65) BEM	12h05	BEM	BEM	BEM		BEF	BEF	BEM	BEM
1 000m BEF	12h25								
1 000m BEM	12h40								
2 000m Marche BE	13h30								

	12h00	Fin de dépôt des équipes U16 au secrétariat							
	13h15	Réunion du Jury U16							
		CONCOURS							
COURSES	Horaire	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
3 000m Marche MI	13h30								
4 x 60m Mixte MI	14h00								
	14h30	MIM	MIF	MIF	MIF-MIM	MIM	MIF	MIM	MIF
200m Haies (76) MIF	14h45								
200m Haies (76) MIM	15h00								
120m MIF	15h15								
120m MIM	15h30								
80m MIF	15h45								
80m MIM	16h05	MIF	MIM	MIM		MIF	MIM	MIF	MIM
100m Haies (84) MIM	16h25								
80m Haies (76) MIF	16h35								
1 000m MIF	17h00								
1 000m MIM	17h15								
2 000m MIF	17h30								
2 000m MIM	17h45								

Tour printanier Equip'Athlé

Saint-Malo - Stade de Marville



Sam. 10 mai 2025

Informations :

Pour les concours :

Pour les sauts horizontaux et le Poids, **4 essais par athlète**

Pour les sauts verticaux, **8 essais maximum par athlète** (Si le 8ème est une réussite, un seul essai ensuite à chaque barre supérieure jusqu'au premier échec)

Les athlètes disputent au maximum un triathlon selon les conditions suivantes :

- U14 : 1 course, 1 saut et 1 lancer
- U16 : 1 course et 2 concours OU 2 courses de familles différentes et 1 concours

Famille des courses : Demi-fond/Marche, Sprint, Haies

Si l'athlète ne participe qu'à 2 épreuves

- En U14 : soit 1 course + 1 concours, soit 1 saut + 1 lancer
- En U16 : interdiction de disputer 2 courses de la même famille

Le non-respect de ces clauses entrainera l'annulation de la meilleure cotation pour l'équipe.

Toutes les modalités du Tour printanier du Challenge sont détaillés dans le **livret de la Commission Nationale Jeunes**

Composition des équipes :

Dans chaque équipe, le club peut présenter jusqu'à **5 athlètes par épreuve et par sexe**. Le non-respect de cette clause entrainera la prise en compte pour l'équipe des 5 moins bonnes cotations dans l'épreuve concernée.

Cotation des relais à la Table Jeunes :

- Pour les U14, les dispositions suivantes s'appliquent : 1 faute de transmission entraîne le retrait de 5 points de la cotation de la performance réalisée ; 2 ou 3 fautes de transmissions entraînent la cotation de 2 points ; Un abandon, une disqualification en dehors d'une transmission hors zone entraînent la cotation d'un point.

Nota : il est donc important de toujours enregistrer le temps d'une équipe ayant terminé le relais.

- Pour les U16, le règlement FFA s'applique sans les dispositions pour les U14.

Jeunes Juges :

Dans chaque équipe, le club peut présenter un Jeune Juge, U14 ou U16, qui officiera tout le temps de la compétition. Il ne peut donc pas participer à des épreuves pour l'équipe.

Au même titre que les athlètes, sa participation au jury entrainera des points pour l'équipe en fonction de son niveau de qualification :

- 5 points pour une Jeune Juge non certifié
- 20 points pour une Jeune Juge certifié Apprenti (ou Départemental)
- 30 points pour un Jeune Juge certifié Confirmé (ou Régional)
- 40 points pour un Jeune Juge certifié Expérimenté (ou Fédéral)

Tour printanier Equip'Athlé

Saint-Malo - Stade de Marville



Sam. 10 mai 2025

Informations :

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme (www.bretagneathle.com), **avant le Jeudi 8 mai à 12h00. Attention : Veiller à engager vos équipes dans les bonnes divisions !**

Si votre club présente plusieurs équipes, indiquer le numéro de l'équipe dans le numéro d'ordre. Sans numéro, les athlètes seront automatiquement placés dans la dernière équipe.

Aucune modification possible après le dépôt des équipes au secrétariat !

Les équipes seront vérifiables sur le site du Comité la veille de la compétition.

La confirmation des équipes devra être déposées au secrétariat avant l'horaire indiqué pour la catégorie

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant : 1 juge par tranche de 5 athlètes inscrits, à partir de 1 athlète engagé.

Sans juges, pas de compétitions !

Interclubs 2ème tour



Dim. 18 mai 2025

Informations :

La répartition des équipes sera disponible sur le site de la Ligue de Bretagne (www.bretagneathle.com), après validation des résultats du 1er tour.

Nationale 2, Nationale 3 et Régionale

A la suite de l'expérimentation en 2024 concernant la hauteur des haies et le poids des engins par catégorie, la CSO Régionale décide : "au 1^{er} tour des interclubs pour toutes les divisions et au 2^{ème} tour pour le match de classement de Nationale 2 et pour toutes les autres divisions régionales (N3, Reg et promo), les cadet(te)s et juniors pourront choisir de franchir les haies de leur catégorie (sauf 400 haies F à 0.76 et H à 0.91) et de lancer les engins de poids de leur catégorie".

Les concours de lancers débuteront avec les engins de masse la plus légère et finiront par les engins de masse la plus élevée.

Dans chaque concours, l'ordre de passage des athlètes, initialement fixé par tirage au sort, sera respecté en fonction de l'engin lancé

Inscriptions :

Pour les clubs qui matcheront en Bretagne

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme (www.bretagneathle.com), **avant le Jeudi 15 mai à 12h00.**

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon la réglementation des Interclubs en vigueur.

Règlementation fédérale des Interclubs

Championnats Départementaux U14-U16

Redon - Stade Municipal



Sam. 7 juin 2025

Informations :

Pour les concours de lancers et sauts horizontaux :

4 essais maximum par athlète (*cette règle pourra être modifiée en fonction du nombre des engagés*).

Les athlètes disputent au maximum au maximum un triathlon selon les conditions suivantes :

- U14 : 1 course, 1 saut et 1 lancer
- U16 : 1 course et 2 concours OU 2 courses de familles différentes et 1 concours

Famille des courses : *Demi-fond/Marche, Sprint, Haies*

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme (athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 5 juin à 12h00**.

Aucune inscription sur place !

Chaque athlète devra confirmer sa présence aux différentes courses, 30 minutes avant l'horaire prévu.

Podiums :

Les titres seront attribués au classement scratch de l'ensemble des séries pour les courses, des groupes pour les concours.

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant : 1 juge par tranche de 5 athlètes inscrits, à partir de 1 athlète engagé.

Sans juges, pas de compétitions !

Composition des Relais

Mixte :	4 coureurs	2 filles	2 garçons	Ordre libre
<i>Un athlète ne peut pas participer au 4 x 60m et au 4 x 60m Mixte</i>				

“

Championnats Départementaux

U18 à SE

Rennes - Stade Courtemanche



Dim. 15 juin 2025

	9h30	Réunion du jury							
COURSES	Horaire	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS	DISQUE	JAVELOT	MARTEAU
4 x 100m TCF Finales	10h00								
4 x 100m TCM Finales	10h15								
400m Haies (91) TCM Fin.	10h45	CAF	JESF		TCC Concours B		ESM-SEM	JESM	CAM-JUM
400m Haies (84) CAM Fin.	11h00					CAF			
400m Haies (76) TCF Fin.	11h15								
100m TCF 1er tour	11h30								
100m TCM 1er tour	11h50								
800m TCF Finales	12h30	CAM	JESM	TCF			CAF	TCF	ESM-SEM
800m TCM Finales	12h45					TCF			
100m TCF Finales (5)	13h00								
100m TCM Finales (5)	13h10								
110m Haies (106) TCM 1e T.	13h30	ESM-SEM			TCC Concours A				
110m Haies (99) JUM 1e T.	13h45		CAF						
110m Haies (91) CAM 1e T.	14h00					CAM-JUM	JESF	CAF	CAF
100m Haies (84) TCF 1e T.	14h15								
100m Haies (76) CAF 1e T.	14h30			TCM					
200m TCF Finales	14h45								
200m TCM Finales	15h15	JESF							
110m Haies (106) TCM Fin. (2)	15h45		CAM			JUM			
110m Haies (99) JUM Fin. (2)	16h00						CAM-JUM	CAM	JESF
110m Haies (91) CAM Fin. (2)	16h15								
100m Haies (84) TCF Fin. (2)	16h30	JUM							
100m Haies (76) CAF Fin. (2)	16h45					ESM-SEM			
3 000m CAM	17h00								
	17h15								
3 000m TCF	17h30	JUM							

Championnats Départementaux

U18 à SE

Rennes - Stade Courtemanche



Dim. 15 juin 2025

Informations :

Constitution des courses :

La série ou la finale la plus rapide sera courue en premier.

Concours :

Les groupes de concours seront constitués par niveau en fonction des performances d'engagement des athlètes. Tout athlète engagé sans performance sera automatiquement aligné dans le dernier concours.

Les groupes seront mis en ligne sur le site du CDA35 au plus tard le vendredi 13 juin à 14h00

Départementaux 400m, 1 500m, Steeple et 5000m :

Pour permettre à tous les athlètes de réaliser une performance dans ces épreuves et viser une qualification pour les étapes supérieures, ces dernières se dérouleront lors de meeting :

- Le 400m et le 1 500m auront lieu lors de la Soirée de l'EA Pays de Brocéliande le vendredi 6 juin 2025
- Les épreuves de Steeple et le 5 000m auront lieu lors du Meeting du CIMA Pays d'Auray le samedi 31 mai 2025

Attribution des titres et récompenses :

Les podiums ne concerneront que les catégories U18 et U20. L'attribution des titres se fera au scratch sur l'ensemble des **finales**.

Relais :

Pour les relais, les compositions doivent être valides selon les conditions indiquées ci-dessous. Tout relais en dehors de cette réglementation ne pourra pas concourir.

Lors de l'inscription, indiquer en numéro d'ordre **le numéro de l'équipe à tous les relayeurs le composant**. La composition finale sera à annoncer le jour de la compétition avant l'heure limite.

Pas d'inscription d'équipe sur place !

Composition des Relais

U18 :	4 coureurs	2 remplaçants	1 Etranger ou Muté	1 seul athlète U16 autorisé
U20 :	4 coureurs dont au moins 1 U20	2 remplaçants	1 Etranger ou Muté	<i>Pas de U16 autorisé</i>
U23 :	4 coureurs dont au moins 1 U23	2 remplaçants	1 Etranger ou Muté	<i>Pas de U16 autorisé</i>

Un athlète n'est pas autorisé à participer à deux relais différents



Championnats Départementaux U18 à SE

Rennes - Stade Courtemanche



Dim. 15 juin 2025

Informations :

Athlètes hors Ille-et-Vilaine :

Les athlètes des catégories de Cadets à Masters *non licenciés en Ligue de Bretagne* peuvent participer aux Championnats d'Ille-et-Vilaine **sous condition d'avoir réglé des frais d'inscriptions des 10,00€** (par athlète), et ce en amont de la compétition.

Dans les sauts horizontaux et les lancers, les athlètes hors championnats pourront bénéficier des 3 essais supplémentaires si sa meilleure performance est supérieure à celle du 8ème brétilien au classement intermédiaire (dans la limite de 8 athlètes supplémentaires).

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes brétiliens et jurys sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme (athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 12 juin 2025 à 12h00**.

Les autres athlètes devront prendre contact avec le Comité pour s'inscrire. L'inscription sera validée une fois le paiement effectué, et l'athlète paraîtra dans la liste des engagés sur le site Internet du Comité.

Aucune inscription sur place !

Chaque athlète devra confirmer sa présence aux différentes courses, **y compris les finales**, 30 minutes avant l'horaire prévu.

Aucun repêchage ne sera admis !

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant : 1 juge par tranche de 5 athlètes inscrits, à partir de 1 athlète engagé.

Sans juges, pas de compétitions !

Comité Ile-et-Vilaine d'Athlétisme



Plus d'infos



02.99.54.67.50



athle35@wanadoo.fr



<http://athle35.athle.org>

Soirée de l'EAPB



Ven. 6 juin 2025

Monfort-sur-Meu - Stade Mainguet

Meeting ouvert à partir de Cadet (sauf relais)

Horaires modifiés le 30 mai 2025

	17h45	Réunion du jury		
COURSES	Horaire	LONGUEUR	PERCHE	POIDS
800-200-200-800m MIM	18h30			
800-200-200-800m MIF	18h45			
800-200-200-800m MI Mixte	19h00			
110m Haies TCM	19h15			
100m Haies TCF	19h30	TCF	TCC	TCM
100m TCM	19h45			
100m TCF	20h00			
400m TCM	20h15			
400m TCF	20h40	TCM		TCF
1 500m TCM	21h00			
1 500m TCF	21h25			
3 000m TCM	21h45			
3 000m TCF	22h10			

Informations :

Les épreuves de 400m et 1 500m seront support des Championnats Départementaux

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes brétiliens et jurys sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme (athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Mercredi 4 juin 2025 à 12h00.**

Aucune inscription sur place !

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant : 1 juge par tranche de 5 athlètes inscrits, à partir de 1 athlète engagé.

Sans juges, pas de compétitions !

Pour toute information ou question concernant le meeting, vous pouvez contacter le club à meetings@eapb.fr

Soirée de l'EAPB



Mer. 25 juin 2025

Monfort-sur-Meu - Stade Mainguet

Meeting ouvert à partir de Benjamins (Sur les épreuves identifiées seulement)

	17h45	Réunion du jury		
COURSES	Horaire	TRIPLE SAUT	HAUTEUR	POIDS
1 000m BEM - MIM	18h30			
1 000m BEF - MIF	18h40			
2 000m MIM	18h50			
2 000m MIF	19h00			
200m TCM	19h15	TCF	BEF-MIF	TCM
200m TCF	19h30			
800m TCM	19h45			
800m TCF	20h00			
1 000m TCM	20h10			
1 000m TCF	20h25	TCM	BEM-MIM	TCF
3 000m TCM	20h40			
3 000m TCF	21h00			
400m Haies TCM	21h20			
400m Haies TCF	21h30			

Informations :

Les épreuves de 400m et 1 500m seront support des Championnats Départementaux

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes brétiliens et jurys sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme (athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Lundi 23 juin 2025 à 12h00.**

Aucune inscription sur place !

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le quota suivant : 1 juge par tranche de 5 athlètes inscrits, à partir de 1 athlète engagé.

Sans juges, pas de compétitions !

Pour toute information ou question concernant le meeting, vous pouvez contacter le club à meetings@eapb.fr